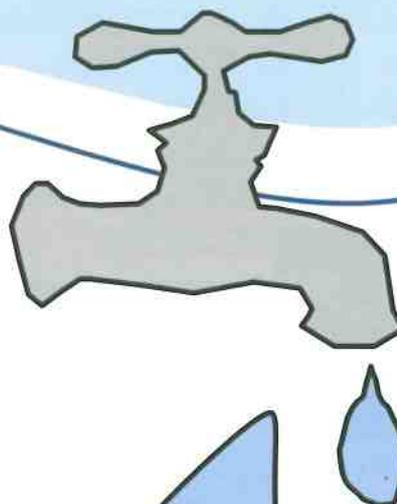


Venez découvrir à l'intérieur de cette lettre :

- 🐼 La journée d'échanges **gestion espaces communaux** à St-Maixent l'Ecole ;
- 🐼 La journée technique **agriculture de conservation** ;
- 🐼 Le **boisement** de Coupeaume ;
- 🐼 La charte **Terre Saine** : témoignage de la commune de Périgné ;
- 🐼 **Puits et forages** : la **protection de l'eau**, l'affaire de tous ! ;
- 🐼 La semaine d'animations **scolaires** ;
- 🐼 Les temps d'animation **périscolaires** ;
- 🐼 Les **chiffres clés** du Syndicat d'eau 4B.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Le **programme Re-sources 2011-2015** s'est achevé, une **révision de celui-ci** et une **phase de concertation** sont en cours. **Rendez-vous à la dernière page** pour plus d'informations !



Mais pourquoi vous informer sur ce programme ?

Et bien l'eau que vous buvez provient de nos captages souterrains. Une partie de ces captages sont classés prioritaires et leur protection est une des priorités du programme pour toujours assurer une eau de bonne qualité à vos robinets ! Vous êtes donc bien en droit de savoir ce qui est mis en place pour protéger notre ressource !

Pourquoi une lettre ?

Le syndicat des eaux 4B s'est engagé depuis 2009 dans un programme appelé Re-sources. Ce programme a été mis en place suite à une constatation générale de la dégradation de la qualité de l'eau.



EDITO du Vice-Président

La qualité sanitaire de l'eau étant devenue un enjeu majeur sur notre territoire, le syndicat d'eau 4B a décidé de poursuivre le programme Re-sources pour la période 2017-2021 avec le concours de la Région et de l'Agence de l'Eau. Pour ce faire, il a mis en place une phase de concertation avec les acteurs du territoire afin de dégager des mesures réalistes et adaptées aux enjeux locaux.

Une cinquantaine de personnes ont participé de manière active à cette concertation. Cela démontre la sensibilité des acteurs à la problématique de l'eau et je tiens à les en remercier.

Une eau de qualité étant pour moi la priorité, le syndicat d'eau 4B souhaite que la dynamique enclenchée lors de cette concertation se traduise par un engagement significatif des acteurs dans le futur programme car il faut rappeler que la gestion durable de la ressource en eau est l'affaire de tous.

La journée d'échanges gestion espaces communaux à St-Maixent l'Ecole

Le 30 Septembre 2015 à St-Maixent l'Ecole, une **journée d'échanges** à destination des **collectivités** sur le thème de la **gestion différenciée** a réuni plus de **55 communes**. Cette initiative **inter-syndicats** du Sud Deux-Sèvres /Charente et en partenariat avec la Région a permis aux participants de **recupérer des informations et d'échanger sur leurs expériences**.



Démonstration de matériel



Mur enherbé dans la ville



Nombreux participants

La journée technique-agriculture de conservation

Une **quinzaine d'agriculteurs** du territoire ont participé à une journée sur l'agriculture de conservation qui regroupe un ensemble de pratiques visant à assurer une fertilité du sol sur le long terme.

Monsieur Gassler, de l'Association pour la Promotion de l'Agriculture Durable, est intervenu pour présenter les grands principes de ce mode d'agriculture en expansion. Deux fosses pédologiques ont été réalisées chez deux exploitants de notre territoire.



La journée a été ponctuée par un échange entre ces exploitants et Monsieur Gassler. L'intérêt de cette journée a été partagé par l'intervenant, les exploitants et le syndicat !

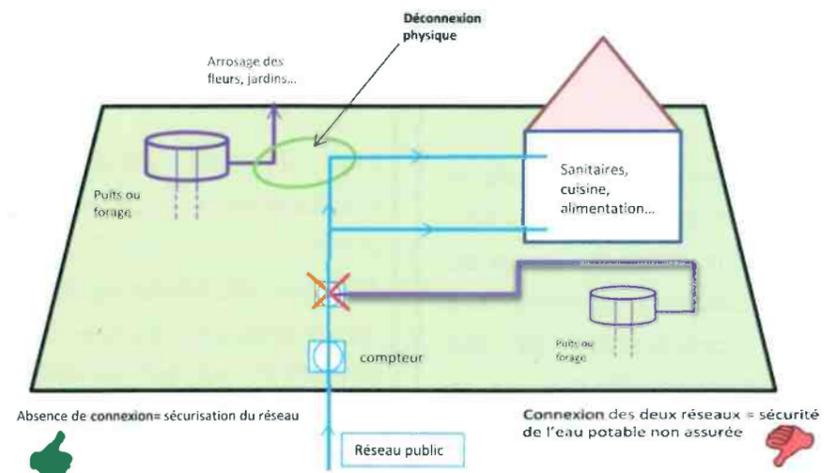
Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site de l'INRA : <http://www.inra.fr/Chercheurs-etudiants/Agroecologie/Tous-les-dossiers/L-agriculture-de-conservation>

Puits et forages : la protection de l'eau, l'affaire de tous !

En 2014, le syndicat a accueilli une stagiaire dans le but de réaliser un inventaire des puits et forages publics. 125 ouvrages ont été recensés dont **90** sur le territoire Re-sources. Ceux-ci ont été classés en fonction de leur impact sur la ressource en eau (profondeur, localisation et état général). **85** ouvrages sont considérés comme « peu vulnérables » ou « moyennement vulnérables », **11** sont considérés comme « fortement vulnérables » et **5** ouvrages « très fortement vulnérables ».

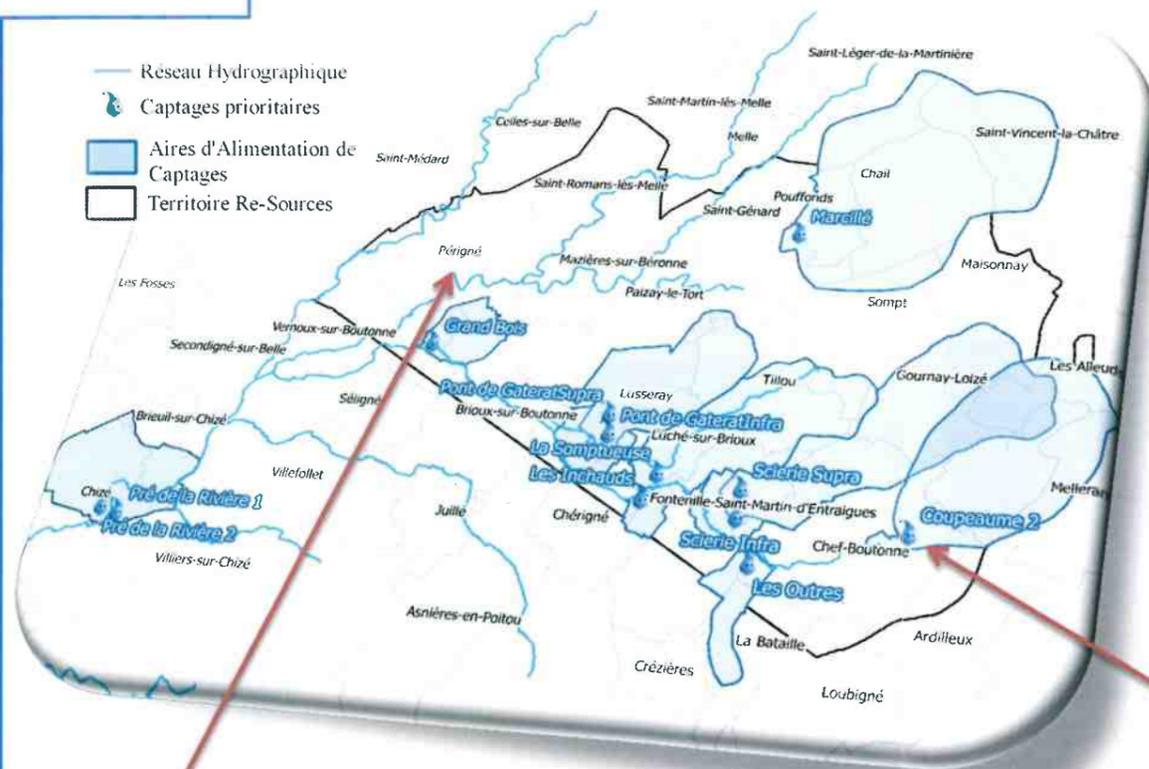
Et vous ? Qu'en est-il de votre ouvrage ?

En plus d'avoir un impact potentiel sur la ressource (en fonction de la profondeur, la localisation et l'état général), votre ouvrage peut avoir un impact sur le réseau d'eau public. En effet, si votre ouvrage est connecté au réseau d'eau potable, un risque de pollution par contact est possible.



Pour plus d'informations, contactez-nous (05.49.07.74.31) et/ou rendez-vous sur le site de l'ARS : <http://www.ars.poitou-charentes.sante.fr/Preconisations-d-utilisation-d-174539-0.html>

Nous vous invitons donc à déclarer votre ouvrage à la mairie où il se situe ! La déclaration est gratuite et obligatoire. Les informations communiquées lors de cette déclaration seront précieuses à la fois pour sécuriser le réseau et pour protéger la ressource !



Le boisement de Coupeaume

En 2013, le syndicat a acquis une parcelle, anciennement cultivée, en bordure du forage de Coupeaume 2, objet d'une pollution aux nitrates importante. Un boisement a été implanté par une association locale, les **bosseurs solidaires**. Il est composé de plus de **35 essences forestières**. Cette parcelle permet d'améliorer la qualité de l'eau car les **arbres** pompent tous les jours les **éléments nutritifs du sol**, dont les **nitrates**. Par conséquent, il y a moins de nitrates dans le sol. Leur **lixiviation**, c'est-à-dire leur transfert vers la nappe d'eau, s'en trouvera ainsi **limitée**.

Pour aller plus loin, rendez-vous sur le site du syndicat 4B (www.syndicat4b.fr) et sur <http://www.crfp-poitou-charentes.fr/A-Roles-de-la-foret-et-des.html>

Témoignage de la commune de Périgné sur la charte Terre Saine

La charte Terre Saine, mise en place en 2004 par la Région Poitou-Charentes, est née des programmes Re-sources. Cette charte à destination des communes appelle à la **réduction de l'utilisation de pesticides** pour aboutir à une éco-gestion. La commune de Périgné s'est engagée dans cette démarche en 2011. Magali Migaud, élue, et Dominique Guéry, cantonnier à la commune de Périgné nous en parlent :



« Lors de notre adhésion à la charte Terre Saine, nous avons déjà une **mentalité de réduction** des pesticides sur la commune. Elus comme agents nous pensions déjà différemment en prenant en compte la **préservation de la qualité de l'eau**. Depuis 2009, notre utilisation en produits purs est passée de **450 L à 5 L** utilisés **uniquement** sur le cimetière. Un projet de **cimetière géré différemment** est en construction sur le secteur de Saint Martin. La gestion de celui-ci a été entièrement pensée **écologiquement**. Le plus difficile a été de travailler autrement. Il a fallu **apprendre à prioriser** les secteurs publics et à gérer certaines étendues de manière **plus modérée**, voire sans **aucun entretien**. Les clés pour réussir à **maintenir une gestion différenciée** ont été **la volonté des élus et du personnel à changer les pratiques, un nombre d'agents adéquat, ainsi que la communication auprès des habitants et leur acceptation de la démarche.** »

Pour plus d'informations sur la charte Terre Saine, rendez-vous sur le site : <http://www.terresaine-poitou-charentes.fr/>

Construction du nouveau programme

Re-sources 2017-2021

Une phase de concertation a été lancée lors de la réunion publique du 10 décembre 2015, à Gournay-Loizé. Elle a réuni une soixantaine d'acteurs locaux du territoire (notamment des exploitants agricoles, des élus, des techniciens, des coopératives et des associations) qui se sont répartis dans des groupes de travail sur trois axes fondamentaux du programme :

- Que faire pour permettre l'implication des acteurs du territoire ?
- Pour protéger la ressource, quelle stratégie mettre en place selon les zones sensibles du territoire ?
- Agriculture, quelles pistes pour limiter les transferts d'intrants sur le territoire ?

La mobilisation des acteurs pour ces groupes est au rendez-vous et se conclura en avril 2016 par l'élaboration de fiches-actions qui seront intégrées au nouveau programme d'actions 2017-2021.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le SMAEP 4B.



Réunion d'un groupe de travail



Réunion de lancement

La semaine d'animations

scolaires

Plus de 500 élèves provenant des établissements scolaires de Couture-d'Argenson, de Chef-Boutonne, de Pioussay, de Melleran, de Sauzé-Vaussais, de Lorigné, de Gournay-Loizé et de Mairé-Levescault ont été accueillis au « Manoir Du Puy d'Anché » du 21 au 25 mars 2016. Ils ont participé à des ateliers sur les thématiques de la qualité de l'eau, de la biodiversité et du compostage dans le but de comprendre pourquoi et comment protéger la ressource en eau.

La semaine a été co-organisée par le syndicat des eaux de Saint-Fraigne, la Communauté de Communes Cœur du Poitou et le syndicat des eaux 4B.



Temps d'animation périscolaires 2016 sur le canton de Val de Boutonne

Pour l'année 2016, des animations vont également être proposées pour les établissements scolaires de Chizé, de Vauballier, de Brioux-sur-Boutonne, de Périgné, de Paizay-le-Chapt et de Secondigné-sur-Belle. Les ateliers seront également animés par des associations locales pendant les Temps-périscolaires.

Les chiffres clés du syndicat 4B



CONTACTS

SMAEP 4B
73 Route de Brioux,
79170 Périgné

05.49.07.74.31
www.syndicat4b.fr
re-sources.smaep4b@orange.fr



Melia RODRIGUEZ
Animatrice de
Bassin Versant

Valérie BRICHE
Responsable
qualité Eau

